

L'aide aux pays pauvres sacrifiée sur l'autel de l'austérité

Paris, le 3 avril 2013 – L'OCDE publie aujourd'hui les chiffres de l'aide publique au développement (APD) dans le monde pour l'année 2012. L'organisation internationale déplore qu'entre 2011 et 2012, l'APD mondiale ait baissé de 4.0 % en valeur réelle. Pour la France, la baisse est de 1.6% sur la même période. Elle a consacré 0.45% de son revenu national brut (RNB) à l'APD en 2012, contre 0.46% en 2011 et 0.50% en 2010. La part consacrée aux dons baisse elle aussi, malgré les besoins pressants de lutte contre la pauvreté dans les 17 pays prioritaires pour la politique française de développement.

Selon les chiffres publiés par l'OCDE, la France aura consacré en 2012 près de 9.97 milliards d'euros pour l'aide publique au développement des pays pauvres, sous forme de prêts et de dons. Les dons bilatéraux, d'un montant de 170 millions d'euros – à peine 1.7% de l'APD, sont orientés en priorité vers 17 pays pauvres prioritaires¹, soit tout juste 10 millions par pays. Coordination SUD exprime sa très vive inquiétude de voir les dons réduits à la portion congrue, alors qu'ils sont indispensables pour financer les programmes répondant aux objectifs du millénaire pour le développement dans les pays les plus pauvres : réduire la pauvreté et la faim, permettre un accès à l'eau, à l'éducation, à la santé.

La baisse générale de l'aide publique au développement française rend plus ardue encore la perspective du « chemin crédible » promis par le président de la République pour atteindre les 0,7 % du RNB en fin de mandat. Coordination SUD veillera à ce que la loi de programmation annoncée sur la politique de développement s'attache à cet objectif. « 0,7% est un minimum pour la solidarité internationale. Différents pays y parviennent déjà (le Danemark, la Suède) ; d'autres, tout autant touchés par la crise que la France, entendent toujours intégrer à court terme ce club trop fermé, la Grande-Bretagne par exemple. C'est avant tout une question de volonté politique » déclare Christian Reboul d'Oxfam France.

Au-delà du montant de l'APD, il est primordial d'améliorer la qualité de l'aide pour maximiser l'efficacité de ces financements. Pour cela, plusieurs mécanismes demandent à être actionnés. « La cohérence des politiques publiques en faveur du développement, qui reste à construire, est par exemple une solution pour mettre fin au pillage des ressources fiscales des pays du Sud, dont le montant est bien supérieur à l'aide publique au développement », explique Bernard Pinaud du CCFD-Terre Solidaire.

Pour Coordination SUD, l'aide publique au développement constitue un rempart face aux dommages économiques que subissent les pays les plus pauvres de la planète. Laisser se creuser la fracture sociale mondiale risque de renforcer une mondialisation créatrice de déséquilibres internationaux, de pauvreté et d'inégalités pour l'ensemble des pays. La crise ne peut donc pas être une excuse pour reléguer l'APD au second plan et ainsi ne pas tenir ses engagements.

Contact presse

Stéphanie Dubois de Prisque, duboisdeprisque@coordinationsud.org
Tél : +33 (0)1 44 72 03 78

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 130 ONG, dont une centaine via six collectifs (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination d'Agen, CRID, FORIM, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

¹ Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Ghana, Guinée Conakry, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Rwanda, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo.